

La République du Centre, 22 janvier 2019

AUDITION ■ L'ex-collaborateur de Macron entendu hier par les sénateurs

Benalla répond a minima

Devant les sénateurs hier, Alexandre Benalla a argué de l'instruction en cours pour ne pas répondre à certaines questions. Et reconnu avoir fait « une connerie » en voyageant avec ses passeports.

« Je ne pourrai pas répondre », Alexandre Benalla, ex-collaborateur d'Emmanuel Macron, s'est obstinément refusé hier à donner suite aux principales questions du Sénat sur ses passeports, en se retranchant derrière l'instruction judiciaire en cours, suscitant l'agacement et la mise en garde des parlementaires.

Alexandre Benalla a d'abord convenu avoir commis « un certain nombre d'erreurs », puis affirmé qu'il n'avait « pas menti » lors de sa première audition lorsqu'il avait affirmé que ses passeports diplomatiques étaient « à l'Élysée ».

Mais, une fois ce propos liminaire achevé, Benalla s'est refusé à répondre à de nombreuses questions des sénateurs : « information judiciaire en cours » et « droit à la non auto-incrimination », a-t-il fait valoir. L'ex-chargé de mission est mis en examen pour des



PROPOS. Benalla a assuré que ses voyages à l'étranger n'avaient « aucun rapport » avec ses précédentes fonctions à l'Élysée. AFP

violences sur des manifestants à Paris, le 1^{er} mai et, depuis vendredi, pour utilisation abusive de passeports diplomatiques après son licenciement.

« La personne qui refuse de déposer devant une commission d'enquête est passible de deux ans d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende », lui a rappelé, menaçant, Philippe Bas (LR), le président de la commission. Le co-rapporteur, Jean-Pierre Siesu (PS), a souligné que

le silence de M. Benalla « engendre le soupçon ».

Le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrick Strzoda, entendu mercredi au Sénat, avait changé Benalla en révélant notamment qu'il avait utilisé « presque une vingtaine de fois » ses passeports après son licenciement de l'Élysée, entre le 1^{er} août et le 31 décembre.

« 23 fois », a rectifié crânement le jeune homme de 27 ans « pour justifier simplement de mon identité »,

dont une dizaine de fois dans un avion privé, s'est-il justifié.

Benalla a assuré avoir restitué les passeports diplomatiques « à la demande de la présidence de la République [...] dans le courant du mois d'août 2018 ». Il a indiqué que ces passeports lui avaient « été rendus à nouveau début octobre 2018 [...] avec un certain nombre d'éléments personnels un chéquier, une paire de clés, etc. ». Avoir voyagé avec était une « connerie », a-t-il concédé.

Aucun secret

Quant à sa rencontre avec le président tchadien Idriss Déby, Benalla a répondu a minima. « J'ai assisté des personnes de l'ensemble de mes déplacements à l'étranger », a-t-il indiqué, évoquant « des membres de la présidence de la République », mais refusant de détailler leur identité ou leurs fonctions.

« Je ne détens aucun secret [...] sur qui que ce soit. Je ne fais aucun chantage », a affirmé l'ex-collaborateur d'E. Macron. Le chef de l'État avait lui-même assuré en juillet devant des députés de la majorité, que « personne n'a jamais été protégé ». ■